

# INFOS GFMES

## Groupement fribourgeois des maîtres de l'enseignement spécialisé

### Infos SPFF

Quatre demi-jours Joker ont été acceptés par le Conseil d'Etat. Cela devrait entrer en vigueur à la rentrée scolaire prochaine.

Deux représentantes de la SPFF feront partie de groupes de travail sur « Réfléchir au concept MAO » et « Rédiger un futur PPI qui pourrait être utilisé pour toutes les mesures d'aide ». Merci à elles!

La SPFF vous souhaite de belles fêtes!

[www.spff.ch](http://www.spff.ch)

### Infos FOPIS

CCT disponible sur [www.fopis.ch](http://www.fopis.ch). Si souhait de modifier un article de la CCT, envoyer un courriel à [mirko.cuni@gfmes.ch](mailto:mirko.cuni@gfmes.ch) avant le 10 janvier 2021.

La FOPIS vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année!

### Infos SSP

<https://fribourg.ssp-vpod.ch>

Le SSP vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année!

## GFMES

### Réunion avec le SESAM

Nous avons rencontré le 1er décembre MM. Noël, Maillard et Maradan pour faire le point sur l'enseignement spécialisé dans notre canton. M. Maillard, qui a repris le poste de co-président du bureau de coordination au mois de juillet a relevé qu'il y avait eu des soucis, mais a également demandé de leur faire confiance.

Avec M. Maradan, qui a commencé le 1er novembre, ils sont en plein travail de réflexion et ont déjà des propositions d'améliorations, comme par exemple une répartition par arrondissement (réunion avec les différents Directeur-riche-s, Inspecteur-riche-s et collaborateur-riche-s pédagogiques).

Le Conseil d'Etat a ouvert 6,8 EPT pour le soutien à l'école ordinaire et 7,75 pour les Institutions, mais cela est arrivé tard pour que l'organisation et la coordination puissent se faire dans de bonnes conditions. A cela il faut ajouter une pénurie d'enseignant-e-s spécialisé-e-s, de l'obligation de tenir compte du taux garanti, etc.

Aux yeux du Conseil d'Etat, nos Institutions ne souffrent pas d'une image négative. En effet, pendant longtemps le canton de Fribourg était dans les premiers au niveau intégration alors que maintenant nous sommes en bas de classement, preuve en est que les Institutions font partie du dispositif scolaire reconnu. D'ailleurs, il y a eu 5 classes qui se sont ouvertes cet été, mais il est vrai que certaines Institutions n'en ont pas profité.

En ce qui concerne les élèves qui perturbent les classes, la DICS mène une analyse et une réflexion pour offrir des solutions.

Nous avons également échangé sur le parc informatique et du fait que ce sont les responsables informatiques des



écoles qui doivent le gérer et non pas Fritic comme on nous l'avait suggéré l'année passé.

Nous avons aussi relevé l'augmentation non négligeable des documents administratifs. Ils nous ont répondu que c'est la LS et la LPS qui nous le demandent. Toutefois, ils vont expliciter leurs attentes par rapport aux divers documents administratifs. D'ailleurs un groupe de travail se réunira prochainement pour redéfinir les PPI (cf Infos SPFF).

Ces réunions sont très intéressantes, riches et constructives. C'est important de garder ce contact avec nos autorités.

### **Assemblée générale du GFMES**

L'AG du GFMES aura lieu le 8 juin 2021 à 17h00, très certainement à Avry-dt-Pont. Réservez cette date!

### **Voeux**

En cette fin d'année un peu particulière, le comité du GFMES vous souhaite de belles et agréables vacances, un Joyeux Noël et une merveilleuse année 2021 en espérant que le mot de l'année ne sera pas Covid ou Coronavirus, mais SANTÉ !

